



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
Commune de  
SAINT SATURNIN LES AVIGNON

*Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Municipal  
République Française*

*Séance du 27 novembre 2023  
à 18 heures 30*

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	19	26

**Date de la convocation**  
21/11/2023

**Date d'affichage**  
30/11/2023

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

**Présents :** MALEN Serge - BONNEFOUX Chantal - COSTE Josiane - FISCHER Lionel - CACELLI Alex - RANC Sylvie - LOUIS VASSAL Patrick - CUP Christine - GARREL Régine - DEL NISTA Xavier - RABERT Guylaine - TRICHARD Frédéric - MORETTI Karine - BOUIX Sandra - BOLIMON Lionel - PILLOT Marion - DUCLERCQ Jean-Pierre - PENALVA Sylvain - PLAZA PUTTI Mireille.

**Procurations :**

ANDRÉ Claude a donné procuration à MORETTI Karine.  
SALUZZO Joëlle a donné procuration à COSTE Josiane.  
CRAPONNE Jean-Louis a donné procuration à LOUIS-VASSAL Patrick.  
ORLANDI Pascal a donné procuration à BONNEFOUX Chantal.  
FILLIERE Thierry a donné procuration à MALEN Serge.  
COUSTON Rémy a donné procuration à PILLOT Marion.  
ADAM Carole a donné procuration à BOLIMON Lionel.

**Absente excusée :**

GUINTRAND Tamara.

**Secrétaire de séance :** Guylaine RABERT est nommée secrétaire de séance.

**Nature de l'acte : 7.5.1. Demandes de subvention**  
**DELIBERATION N° 2023-11-74**

**OBJET :** *CULTURE – LES JOURNÉES DE LA BANDE DESSINÉE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE*

**RAPPORTEUR :** Monsieur Patrick LOUIS-VASSAL, adjoint à la culture, à la communication et au protocole.

La commune organise la 16ème édition des journées de la bande dessinée les 17 et 18 février 2024.

Compte tenu du coût de cette manifestation, dont le montant prévisionnel est estimé à 6 000 € TTC, il est proposé de solliciter une aide financière auprès du Département à hauteur de 25 %.

<b>COÛT DE LA MANIFESTATION</b>	
Coût TTC	6 000 €

<b>Dépense subventionnable TTC</b>	
Achats	1 400 €
Services extérieurs	4 600 €
<b>Total TTC</b>	<b>6 000 €</b>

#### FINANCEMENT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

<b>1 Autofinancement</b>	<b>75%</b>	<b>4 500 €</b>
--------------------------	------------	----------------

<b>2 Subventions</b>		
Département	25%	1 500 €
Autres	0%	0 €
<b>Total (2)</b>	<b>25%</b>	<b>1 500 €</b>

<b>3 Autres participations</b>	<b>0%</b>	<b>0 €</b>
--------------------------------	-----------	------------

<b>Total (1+2+3)</b>	<b>100%</b>	<b>6 000 €</b>
----------------------	-------------	----------------

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,

APRES AVIS de la commission des affaires générales réunie le 13 novembre 2023.

Après en avoir délibéré le CONSEIL MUNICIPAL :

SOLLICITE une aide financière du Département de Vaucluse pour l'organisation des journées de la bande dessinée à hauteur de 25 % de la dépense subventionnable conformément au plan de financement susvisé.

AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités se rapportant à cette demande de subvention.

RÉSULTAT DU VOTE

VOIX POUR 26	VOIX CONTRE /	ABSTENTION /
-----------------	------------------	-----------------

Le Maire,  
Serge MALEN



Le secrétaire de séance  
Guylaine RABERT

certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 30/11/2023 de la publication le 30/11/2023 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.